

Montreuil,
Le 21 novembre 2016

**Avec FO,
je revendique :**

**Contre toutes les formes
d'individualisation.**

**Contre toutes les politiques
d'austérité.**

**Pour l'augmentation
immédiate des salaires !**

**Pour le service public et la
défense de ses agents !**



Pour FO, une politique salariale ne passe pas par l'indemnitaire mais bien par la revalorisation du point d'indice, commun à tous les agents.

FO rappelle que les pertes subies depuis 2000 équivalent à :

**Catégorie C : -292€ / mois !
Catégorie B : - 383€ / mois !
Catégorie A : - 650€ / mois !**

**FO revendique une
revalorisation immédiate de
8 % du point d'indice et
l'attribution de 50 points
d'indice, pour tous, titulaires
et contractuels.**

**FO exige la réouverture
immédiate des négociations
salariales.**

RIFSEEP des personnels ITRF. FO réaffirme sa position : ni peste, ni choléra !

Alors que certains syndicats appellent à corps et à cris à l'extension du RIFSEEP aux corps ITRF, au motif que ce nouveau régime indemnitaire signifierait une augmentation des primes, le SPASEEN-FO en a une analyse diamétralement opposée et réaffirme son opposition.

Pour rappel, lors du Comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 7 juillet 2016, ils ont voté contre le vœu qui demandait l'exemption du RIFSEEP pour les corps ITRF, ITA et bibliothèques. Résultat des votes :

- 6 Pour : CGT, FSU, SUD et FO,
- 8 Contre : SNPTES, CFDT et UNSA !

Pour le SPASEEN-FO, le RIFSEEP, véritable individualisation du salaire, signifie inégalité et arbitraire généralisés qui n'a pas apporté de revalorisation massive des primes, voire pas du tout, pour la grande majorité des personnels administratifs, pour lesquels il est déjà appliqué.

Le bilan tiré de sa mise en œuvre est plus qu'accablant : anarchie dans les académies qui le déclinent à la carte, attribution des montants et intégration dans les groupes de fonction au petit bonheur la chance sans réelle cohérence entre les missions et créant clivages et conflits entre collègues et entre services.

C'est pourquoi, FO ne revendique ni le RIFSEEP comme pis-aller à la dégradation des salaires, ni ne revendique le statu-quo !

Le SPASEEN-FO rappelle ses analyses et positions :

- Le RIFSEEP aboutit à encore plus individualiser les salaires, remet en cause l'ensemble des garanties statutaires individuelles et collectives des agents.
- Le RIFSEEP déconnecte le grade de l'emploi et entérine de façon quasi définitive les déqualifications de postes, permettant à un agent de remplir les missions d'une catégorie supérieure, mais sans en avoir le traitement indiciaire.
- Il ne garantit même pas la moyenne interministérielle à chaque agent.
- Il se traduit par des politiques indemnitaires locales très différentes les unes des autres.
- Le réexamen du RIFSEEP se fera dans le cadre de l'entretien professionnel et introduit la négociation salariale individuelle.
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est un système non garanti, inégalitaire, inéquitable et opaque dont on ne connaît ni les modalités de répartition, ni les critères et ni les montants.

Le SPASEEN-FO, syndicat qui syndique les personnels ITRF des services académiques et les défend, revendique :

- ✓ la non-application du RIFSEEP aux corps ITRF et son abrogation pour les autres corps,
- ✓ la suppression de toutes les formes de modulation et d'indemnitaire au mérite,
- ✓ l'attribution uniforme des primes et indemnités,
- ✓ l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire et donc pour le calcul de la pension.

Dans l'attente de la satisfaction de ces revendications, il revendique la revalorisation du régime indemnitaire de toutes les catégories de personnels A, B et C et l'accès au coefficient 8 pour tous les régimes indemnitaires.